



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des Finances publiques**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'AIN
11, BOULEVARD MARÉCHAL LECLERC
BP 40423
01012 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Pôle d'évaluation domaniale

Téléphone : 04.74.45.68.00

Mél. : ddfip01.pole-evaluation@dgifp.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Christine Rocher

Téléphone : 04 26 37 70 19

courriel : christine.rocher@dgifp.finances.gouv.fr

Réf. DS : 7283196

Réf OSE : 2022-01427-00496

COMMUNE DE TREVOUX

Bourg-en-Bresse, le 14 janvier 2022

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien :	Terrain à bâtir. Parcelle AD 627 de 623 m ²
Adresse du bien :	178, avenue du Docteur Bollet à TREVOUX
Valeur vénale :	135 000€ HT

1 – SERVICE CONSULTANT

Consultant : Commune de TREVOUX

Affaire suivie par : Monsieur Nicolas BORY

2 – DATE

Date de consultation : 04/01/2022

Date de réception : 04/01/2022

Date de visite : Traité sur dossier

Date de dossier en état : 04/01/2022

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Estimation de valeur vénale à titre réglementaire pour cession à l'Hôpital Nord Ouest en vue de la construction d'un centre de consultations.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Terrain à bâtir actuellement aménagée en parking public.

Références cadastrales : Parcelle AD 627 de 623 m²

5 – SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire présumé : Commune de TREVoux

Situation locative : biens estimés en valeur libre de toute occupation au jour du transfert de propriété.

6 – URBANISME - RÉSEAUX

PLU approuvé le 13/02/2019

Zonage : U densité 5 (zone urbaine directement constructible correspondant aux espaces urbanisés de la commune).

7 – DATE DE RÉFÉRENCE

Sans objet

8 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après enquête, que la valeur proposée à un montant de 135 000€ HT est conforme à la valeur du marché et n'appelle pas d'observation particulière.

9 – DURÉE DE VALIDITÉ

2 ans

10 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,



Christine Rocher
Inspectrice évaluatrice

